



## Assistant(e) territorial(e) d'enseignement artistique : spécialité Musiques Assistées par Ordinateur (MAO) et musiques électroniques h/f à temps non complet (6.5/20<sup>ème</sup>)

Cadre d'emplois des **assistants territoriaux d'enseignement artistique (catégorie B)**  
Recrutement par voie statutaire ou à défaut par voie contractuelle

Géré par GRAND BOURG AGGLOMERATION (74 communes – 135 000 habitants), le Conservatoire d'agglomération (labellisé conservatoire à rayonnement départemental) est un équipement culturel majeur d'intérêt communautaire, employant plus de 60 agents. Espace de pratique et d'apprentissage, c'est un lieu ouvert et vivant où se côtoient près de 900 enfants, adolescents, praticiens amateurs et, parfois, élèves en voie de professionnalisation. Près de 30 disciplines y sont enseignées, mêlant l'éveil musical, la pratique instrumentale, vocale ou théâtrale à des parcours de formation plus théoriques. L'établissement intégrera prochainement ses nouveaux locaux au centre de la Ville Chef-Lieu et viendra compléter le maillage territorial des équipements culturels structurants de la Ville de Bourg-en-Bresse et du bassin de vie de son agglomération qui œuvrent sous la conduite des collectivités au service public de la culture en direction du plus grand nombre, facteurs de cohésion sociale et territoriale. Le conservatoire constitue en outre la tête du pont du réseau des écoles de musique publiques et associatives de l'agglomération qu'il anime et développe dans une logique de complémentarité.

[www.grandbourg.fr](http://www.grandbourg.fr)

### Missions

A partir de votre expertise artistique et pédagogique, et sous la responsabilité du Directeur du Conservatoire d'Agglomération, vous enseignez les musiques assistées par ordinateur (MAO) et les musiques électroniques et concurrez au développement de la curiosité et l'engagement artistique ainsi qu'à la transmission des répertoires les plus larges possibles en vous inscrivant dans le projet collectif d'établissement et d'enseignement.

Ainsi, vos missions sont les suivantes :

- Enseigner les MAO et les musiques électroniques, en cohérence avec le projet d'établissement,
- Communiquer techniquement des gestes artistiques dans le cadre d'une pédagogie individuelle ou de groupe, faire évoluer et perfectionner les techniques d'exécutions et d'interprétation,
- Appliquer une progression et des enseignements conformes aux programmes pédagogiques,
- S'informer sur les recherches en matière de formation et d'organisation des études,
- Inscrire son activité d'enseignement dans le projet d'établissement,
- Concevoir et organiser les liens entre apprentissages techniques et développement de la créativité,
- Intégrer et développer ses apports dans et pour une démarche globale de formation de l'élève,
- Concevoir, appliquer et évaluer un dispositif pédagogique individuel et collectif,
- Mettre en œuvre les indicateurs partagés de progression individuelle et collective et en exploiter les résultats dans l'ajustement des enseignements,
- Organiser des contrôles de connaissances et des pratiques artistiques,
- ...

### Profil candidat

- Titulaire du Diplôme d'Etat des MAO, ou équivalent,
- Savoir concevoir et planifier la mise en œuvre de projets pédagogiques innovants et interdisciplinaires,
- Etre en capacité de proposer les modalités et fiches techniques de mise en œuvre des projets, en cohérence avec les orientations de l'établissement.
- Aisance en communication orale, capacité à s'adapter à différents interlocuteurs (institutionnels, enseignants, élèves, parents d'élèves),
- Maîtrise de soi,
- Autonomie, sens de l'anticipation et de l'initiative,
- Sens des responsabilités, rigueur et organisation.

### Spécificités du poste



**Poste à pourvoir dès le 1<sup>er</sup> septembre 2024**



**Temps non complet** : 6h30 par semaine (jeudi travaillé - négociable)



**Lieux de travail** : Conservatoire à Rayonnement Départemental de Bourg-en-Bresse



#### Rémunération statutaire

+ Indemnité de suivi et d'orientation des élèves (ISOE)  
+ Avantages sociaux (CNAS)\*  
+ Titres Restaurant\*  
+ Prévoyance\*  
+ Participation employeur  
complémentaire santé\*  
(\*sous réserve des conditions en vigueur au sein de la collectivité)

### Candidature

Les personnes intéressées par ce poste doivent adresser CV ET lettre de motivation (documents obligatoires) : (au choix)

- sur notre site internet : [www.grandbourg.fr](http://www.grandbourg.fr), rubrique «offre d'emploi»
- par mail à [recrutements@grandbourg.fr](mailto:recrutements@grandbourg.fr)
- par courrier à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de Grand Bourg Agglomération, Direction des ressources humaines, 3 avenue Arsène d'Arsonval CS 88000 01008 BOURG-EN-BRESSE Cedex

**Pour le 27 mai 2024, dernier délai.**

**Référence à porter sur la candidature :**  
**DGA CPCSS AEA MAO**

Pour tout renseignement sur le poste vous pouvez contacter :

Luc DELBART, Directeur du Conservatoire d'Agglomération : [luc.delbart@grandbourg.fr](mailto:luc.delbart@grandbourg.fr)